

Accueil et suivi des élèves décrocheurs

Les structures de suivi et d'accueil

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Les plates-formes de suivi et d'appui sont constituées par des représentants de tous les partenaires de la formation, de l'insertion et de l'orientation afin d'organiser de manière concertée :

- le repérage sans délai de tous les jeunes "décrochés" de 16 à 25 ans sortant sans diplôme de la formation initiale
- l'apport d'une réponse personnalisée à chaque jeune de plus de 16 sans diplôme et sans solution, vers un retour dans une formation ou dans un processus de qualification et d'accès à l'emploi.

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs disposent des listes des jeunes d'au moins 16 ans qui ne sont plus inscrits en établissement scolaire, ni en apprentissage et qui n'ont pas obtenu le diplôme correspondant à leur dernier cursus de formation.

Le réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE)

Le réseau rassemble, dans le périmètre d'action d'une plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs, les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale et susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs.

Les réseaux FOQUALE, animés par un chef d'établissement ou un directeur de CIO, ont pour objectifs :

- d'améliorer le repérage des élèves en risque de décrochage scolaire
- de soutenir et favoriser la mise en œuvre des actions de prévention de sorties sans diplôme
- de repérer et accompagner les élèves de plus de 16 ans "décrochés" sans diplôme
- de renforcer la coordination et la cohérence des initiatives.

Les principes d'action de ces réseaux sont les suivantes :

- Développer des mesures de remédiation au sein de l'Éducation nationale et en renforcer la lisibilité
- Recenser toutes les solutions existantes
- Favoriser la mutualisation d'expériences réussies.

La Mission de lutte contre le décrochage scolaire (M.L.D.S)

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de l'académie de Nantes comporte 28 pôles répartis sur le territoire des Pays de Loire. Ses objectifs sont de repérer et prévenir, accueillir, remobiliser et former :

- Prévenir le décrochage scolaire et les sorties sans qualification en accompagnant les établissements et les équipes dans la construction du volet décrochage du projet d'établissement dans le cadre d'une politique académique globale
- Coordonner l'accueil et le suivi de tous les élèves décrocheurs en prenant en charge en cours d'année les élèves de plus de 16 ans, orientés par les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et leur proposer des solutions de retour en formation.

Les Lycées de la Nouvelle Chance

Les L.N.C sont des éléments de réponse au décrochage scolaire et au droit au retour en formation.

Déployés dans l'ensemble du territoire académique, ils constituent des leviers supplémentaires pour accompagner les jeunes décrocheurs dans l'accès au baccalauréat (et la reprise d'études pour certains), protection majeure contre le chômage.

Certains jeunes décrocheurs ne sont pas disposés ou disponibles pour se remobiliser dans les mois qui suivent le décrochage ou

après un double échec à l'examen.

Ce sont ces jeunes, âgés de 16 à 25 ans et faisant l'objet d'une attention particulière de la part du service public de l'éducation, que les L.N.C ont pour mission d'accompagner lorsqu'ils reconstruisent un projet de retour à l'école avec l'ambition de (re)préparer et d'obtenir le baccalauréat.

Les principes pédagogiques reposent sur des approches diversifiées des savoirs, la pluralité des formes d'évaluation, la construction d'une organisation scolaire associée à des moyens adaptés.

La personnalisation de l'accompagnement et le tutorat pour prévenir les éventuelles difficultés sont assurés par une équipe éducative expérimentée et volontaire.

Implantation des L.N.C dans l'académie :

- Nantes (44) : au [lycée La Colinière](#)
- Angers (49) : au [lycée David d'Angers](#)
- A Laval (53) : au [lycée Réaumur - Robert Buron](#)
- Au Mans (72) : au [lycée Le Mans Sud](#)
- La Roche-sur-Yon (85) : au [lycée Mendès-France](#)

Les actions de raccrochage

Les actions de re mobilisation

Les actions de re mobilisation proposent des méthodes et des modalités pédagogiques souples et adaptées aux besoins individuels et collectifs des jeunes. Les jeunes bénéficient d'une remise à niveau des connaissances en enseignement général, effectuent des stages en entreprise, pour élaborer leur projet professionnel et en vérifier la cohérence.

De durée variable, ces actions permettent au jeune de reprendre confiance en lui et de construire un projet tenant compte de ses acquis, en adaptant ses objectifs à ses besoins et aux réalités socio-économiques.

Les actions de qualification MOREA

S'adressant à des jeunes susceptibles d'obtenir une qualification à court terme, ces actions proposent, dans un parcours individualisé de formation, un accompagnement pédagogique pour la préparation à l'examen.

Les séquences visent avant tout un entraînement au Bac. L'enseignant ne dispense pas un cours mais propose des travaux et exercices d'application. Il exerce un rôle de tuteur et apporte aide et soutien selon les besoins de chacun. Il est accordé une grande place au travail individualisé.

Le service civique combiné

Le ministère de l'Éducation nationale a construit un partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'Agence du Service Civique afin de proposer à des jeunes décrocheurs des solutions spécifiques permettant d'allier projet de formation et mission d'intérêt général.

Le jeune décrocheur est engagé volontaire trois jours par semaine pendant 21 heures. Les autres jours, le jeune est accueilli par un établissement scolaire pour un maximum de 12 heures pendant toute la durée de sa mission de Service Civique (hors congés scolaires).

La prise en charge du jeune dans l'établissement peut s'articuler autour de 4 activités :

- Temps de retour sur expérience et de bilan du déroulement de son Service Civique. (10% approximativement du temps en établissement scolaire). Ce temps sera couplé à au moins trois visites sur site pour faire un point, en début, milieu et fin, avec le tuteur de la structure d'accueil
- L'accompagnement permettant de renouer avec les apprentissages par des pratiques pédagogiques innovantes (environ 30 % du temps)
- La découverte et de la pratique professionnelle dans différents champs et spécialités (à raison de 50% environ du temps par semaine) avec la possibilité d'être accueilli dans plusieurs établissements.
- Temps de travail sur la construction du projet personnel et professionnel du jeune (10 % de l'emploi du temps).
- Chaque jeune dispose d'un tuteur désigné au sein de l'Éducation nationale qui l'accompagne dans son parcours pendant toute la durée du Service Civique.

Dans cette rubrique

- [Prévention du décrochage](#)
- [Raccrochage](#)

Voir aussi

[Exemples de solutions proposées aux jeunes](#)

Télécharger

[Annuaire académique des réseaux FOQUALE](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37